Le contrôle de la paie

3 j (21 heures) Ref : GPCP

Public

Gestionnaire paie et Responsable Paie

Pré-requis

bonne pratique de la paie ou avoir suivi « initiation à la paie – niveau 1 »

Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue
Questionnaire préalable de positionnement
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Objectifs

connaitre les différents outils de contrôle

Acquérir la méthodologie et les outils de contrôle de la paie

Fiabiliser et sécuriser la paie

Programme détaillé

CONNAITRE LES DIFFERENTS OUTILS DE CONTROLE

Sources à l'établissement de la paie : Contrat de travail, Loi, convention collective,…

Livre de paie

Etat des charges

METHODOLOGIE A L'ETABLISSEMENT DE LA PAIE

Construire et utiliser le règlementaire de paie

Veille sociale

Collecte des éléments variables et traitement (tableaux de bord,…)

LES POINTS DE CONTROLE MENSUEL AVANT LE PAIEMENT DES SALAIRES

Vérification des éléments du brut : respect des salaires minimums, des absences, des primes,…

Vérification des éléments exonérés de charges sociales : frais professionnels, acompte,…

Vérification des paies particulières : Sorties ou Entrées en cours de mois, contrat d'apprentissage, de professionnalisation,…

Vérification des charges sociales : taux, bases, plafond et tranches (TA, TB, TC, T1 et T2),…

Vérification de l'état des paiements : virements, chèque,…

LES METHODOLOGIES DE CONTROLE MENSUEL DE LA PAIE

Paie du mois précédent (bulletins, état des paiements,…)

Contrôle par échantillonnage

Contrôle de masse

Autres contrôles à périodicité différente : outils et méthodes

Annuel : plafond, taux de cotisation,

A chaque changement conventionnel, accord d'entreprise,…

limite d'exonération des frais professionnels, vérification du dixième et des compteurs des congés payés

Trimestriel : exonération Fillon, la prévoyance et la retraite supplémentaire (réintégration)